



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Dynamique de l'évolution des exploitations agricoles

V. Houdard

Résumé

Une typologie des exploitations agricoles basée sur la situation familiale, avait été établie à la suite d'une étude réalisée en 1970 dans le département des Vosges. Une nouvelle enquête est entreprise 4 années plus tard sur le même échantillon. Des indicateurs simples mettent en lumière les modifications de l'échantillon initial, l'évolution des exploitations dans la typologie et les changements observés dans les systèmes de production. Le plus souvent les agriculteurs n'ont pas pris conscience de l'importance des changements survenus dans leur exploitation.

Abstract

The dynamics of farm development family situations and production systems in the rambervillers regions (1970-1974) - A farm typology based on family situation was worked out following a study carried out in 1970 in the Vosges department. A new study was carried out four years later following the same sampling. Simple indicators throw light on the modifications in the original sampling, on the development of the farms in the typology and on the changes observed in the production systems. More often than not the farmers are unaware of the importance of the changes that have taken place in their farm.

Citer ce document / Cite this document :

Houdard V. Dynamique de l'évolution des exploitations agricoles. In: Économie rurale. N°122, 1977. pp. 41-50;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.2521>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_122_1_2521

Fichier pdf généré le 08/05/2018

DYNAMIQUE DE L'ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

SITUATIONS FAMILIALES ET SYSTÈMES DE PRODUCTION DANS LA RÉGION DE RAMBERVILLERS (1970-1974)

Y. HOUDARD

INRA, Service d'expérimentation et d'information (SEI) Versailles

Une typologie des exploitations agricoles basée sur la situation familiale, avait été établie à la suite d'une étude réalisée en 1970 dans le département des Vosges. Une nouvelle enquête est entreprise 4 années plus tard sur le même échantillon. Des indicateurs simples mettent en lumière les modifications de l'échantillon initial, l'évolution des exploitations dans la typologie et les changements observés dans les systèmes de production. Le plus souvent les agriculteurs n'ont pas pris conscience de l'importance des changements survenus dans leur exploitation.

THE DYNAMICS OF FARM DEVELOPMENT

FAMILY SITUATIONS AND PRODUCTION SYSTEMS IN THE RAMBERVILLERS REGIONS (1970-1974)

A farm typology based on family situation was worked out following a study carried out in 1970 in the Vosges department. A new study was carried out four years later following the same sampling. Simple indicators throw light on the modifications in the original sampling, on the development of the farms in the typology and on the changes observed in the production systems. More often than not the farmers are unaware of the importance of the changes that have taken place in their farm.

Les recherches poursuivies par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs de l'INRA et de l'ENSSAA (1) sur l'orientation d'une politique de développement en agriculture ont abouti à l'élaboration d'une typologie des exploitations, en relation avec les besoins des agriculteurs dans le but de contribuer à la définition de programmes et d'actions de développement (2).

Cette typologie privilégie la situation familiale et la dimension relative de l'exploitation. Ces critères permettent de saisir la cohérence des décisions prises par

les agriculteurs dans une vision dynamique prenant en compte leurs projets à plus ou moins long terme. Les projets sont étroitement liés aux structures de l'exploitation, notamment à la force de travail et à la situation familiale de l'exploitant, à ses besoins de revenus et à ses possibilités d'investissement.

Dans le cadre de cette étude, dix types d'exploitations ont ainsi été retenus :

Type 1 : Les célibataires (ou jeunes ménages) de 30 à 40 ans, plus ou moins aidés par leurs parents, vivant sur une petite exploitation (15-30 ha).

Type 2 : Les jeunes ménages, souvent installés depuis peu à leur compte, vivant sur une exploitation moyenne (30-40 ha), agrandie récemment ou actuellement par location.

(1) INRA - Service d'Expérimentation et d'Information.
ENSSAA de Dijon - Chaire d'économie rurale et chaire de zootechnie.

(2) Cf. Conditions du choix des techniques de production et évolution des exploitations agricoles. Région de Rambervillers. INRA-ENSSAA, Etude n° 4, déc. 1973. Réf. INRA SEI B4.

Type 3 : Ménages un peu plus âgés avec des enfants adolescents. Les parents sont seuls à travailler à plein temps ; les enfants suivent une scolarité longue. Il s'agit d'exploitations importantes (plus de 40 ha).

Type 4 : Même situation familiale, mais un garçon (ou deux) âgé de 17 à 20 ans seconde les parents ; l'association des générations est explicitement prévue sinon préparée.

Type 5 : Ménages, souvent un peu plus âgés que les précédents, qui vivent avec un (ou des) fils majeur associé à son père pour la direction de l'exploitation qui est toujours de bonne taille (plus de 40 ha) et où l'on trouve souvent un atelier supplémentaire (porcs, par exemple).

Type 6 : Même situation, mais la direction de l'exploitation est le fait de la seule génération âgée ; il y a des incertitudes pour l'avenir et des décisions importantes sont en suspens. L'exploitation est importante (plus de 40 ha).

Type 7 : Même cas mais sur des exploitations de taille restreinte (15 à 30 ha). La succession et l'avenir de l'exploitation sont, en raison de cette taille restreinte, plus incertains que pour le type précédent. Des ressources annexes sont souvent recherchées.

Type 8 : Ménages âgés, avec ou sans enfant, n'ayant pas eu d'héritier susceptible de reprendre l'exploitation. L'exploitation est importante (plus de 30 ha).

Type 9 : Même cas, l'exploitation est plus petite (15-30 ha).

Type 10 : Agriculteurs à temps partiel : les ménages dont les ressources proviennent d'abord d'une activité non agricole. Les exploitations sont en général inférieures à 15 ha.

Un des intérêts de cette typologie est de permettre d'envisager les évolutions, les changements prévisibles ou possibles de structure ou de système au sein des exploitations de la région considérée.

Pour vérifier les hypothèses d'évolution proposées la même équipe de chercheurs a effectué une nouvelle enquête allégée.

Les 34 exploitations soumises à l'enquête de 1970 ont ainsi été visitées en novembre 1974. Ce retour a permis d'obtenir une nouvelle photographie de l'échantillon initial après une période de quatre années. La comparaison des données de 1970 et de 1974 (3) fait ressortir les modifications de l'échantillon initial, l'évolution des exploitations dans la typologie et les changements observés dans les système de production.

I. — EVOLUTION GLOBALE

TABLEAU 1
Evolution de la SAU, du cheptel laitier
et de la production laitière

	1970	1974	Différences	Diff. %
Exploitants	34	30	— 4	— 11,7
SAU (ha)	1.171	1.196	+ 25	+ 2,1
SAU/Expl.	34,4	39,9	+ 5,5	+ 16
VL	598	692	+ 94	+ 15,7
VL/Expl.	17,6	23,1	+ 5,5	+ 31,2
VL/SAU	0,51	0,58	+ 0,07	+ 13
Exploit. laitières.	34	28	— 6	— 17
Lait total	1.854.700	2.329.900	+ 475.200	+ 26
Lait/Expl.	54.550	83.210	+ 28.660	+ 53
Lait/VL	3.101	3.366	+ 265	+ 8

- 4 exploitations ont cessé leur activité (87 ha) :
 - 3 exploitants prennent leur retraite,
 - 1 exploitant devient salarié dans l'industrie.

Ce sont des exploitations d'une SAU inférieure à 28 ha. L'exploitant n'avait pas de successeur.

Les superficies libérées ont été absorbées par d'autres exploitations pour constituer des unités plus importantes.

- 8 exploitations, sur les 30 restantes, changent de responsable :
 - 4 par suite de succession,
 - 4 après association de l'exploitant avec un fils ou un frère.

- La SAU totale de l'échantillon n'a pas subi de variation notable (+ 2,1 %) : les augmentations de surface réalisées par les uns compensent les abandons des autres (une exploitation a réalisé son accroissement avec 13 ha de terres libérées par une exploitation de l'échantillon).

- Le nombre des VL passe de 598 à 692, soit 94 têtes supplémentaires (+ 16 %), malgré la diminution des exploitations produisant du lait (— 6).

- La SAU moyenne des exploitations passe de 34,4 à 39,9 ha (+ 16 %) et le troupeau moyen de 17 à 23 VL (+ 31,2 %) entraînant une augmentation de 13 % du rapport VL/SAU.

On remarque que :

- 2 exploitations, parmi les 30 restantes en 1974, ne produisent plus de lait ;

- la production totale de lait a augmenté de 475.200 litres (+ 26 % (4),

- la production laitière moyenne d'une exploitation passe de 54.500 à 83.200 l/an (+ 53 % et la production moyenne des vaches de 3.100 l à 3.366 l/an (+ 8 %),

- les terres libérées par les quatre exploitants ont été maintenues en production agricole.

(3) Cf. Evolution d'un échantillon d'exploitations agricoles (1970-1974), Région de Rambervillers. — Y. HOUDARD, J.H. TEISSIER. Etude n° 7, sept. 1974, Réf. INRA, SEI B 7.

(4) La production laitière des exploitations adhérentes au Centre de Gestion dans la région de Rambervillers a augmenté de 22 % en 3 ans

TABLEAU 2
Evolution de la production de la SAU

	SAU (ha)	SAU/Expl. (ha)	Cultures non fourragères (ha)	S. en maïs (ha)	SFP (ha)	SFP/Expl. (ha)	VL/SFP	SFP/SAU %
1970	1.171	34,4	207	6,7	964	28,3	0,62	82,3
1974	1.196	39,9	176	47	1.020	34	0,68	85,3
Différence	+ 25	+ 5,5	- 31	+ 40,3	+ 56	+ 5,7	+ 0,06	+ 3

La superficie totale consacrée aux cultures non fourragères a diminué de 31 ha (— 15 %).

Le rapport SFP/SAU a augmenté de 3 % en quatre ans pour l'ensemble de l'échantillon, affirmant le maintien de l'orientation productions animales, dans le secteur de Rambervillers (SFP/SAU = 85 %).

Face à un accroissement de 56 ha de la SFP comprenant 46,5 ha de maïs (+ 40 ha) apparaît une augmentation de 94 VL, par ailleurs meilleures productrices, et une augmentation du cheptel d'élevage.

Pour nourrir ce cheptel en augmentation et plus performant sur une superficie à peu près identique, parallèlement aux progrès génétiques, une amélioration de la production fourragère a été nécessaire en quantité et en qualité.

En résumé, nous observons pour une SAU totale constante de l'échantillon :

- un accroissement de la taille des exploitations, lié à la diminution de leur nombre ;
- un accroissement des effectifs des vaches laitières avec une amélioration de la production laitière individuelle.

Ceci se traduit par :

- une augmentation de la production totale de lait (+ 26 % pour une SAU constante) ;
- une forte augmentation de la production laitière moyenne par exploitation (+ 53 %).

II. — ANALYSE DES EVOLUTIONS PAR TYPE D'EXPLOITATION

1. Evolution de l'échantillon initial des exploitations

Cet échantillon a été constitué, en 1970, par un tirage au sort parmi des exploitations préalablement réparties dans quatre classes de SAU : 5 à 14 ha, 15 à 29 h, 30 à 49 ha, 50 ha et plus.

TABLEAU 3

Classes de SAU (ha)	— de 5	5 à 14	15 à 29	30 à 49	50 et +	
Nombre d'exploitations	1970 1974	0 (4 R)	4 3	9 4	12 12	9 11
13 changements sont observés (*).						
Nombre et type des exploitations n'ayant pas changé de classe.....		3, type X	1, type I 1, " VII	1, type I 4, " II 1, " IV 1, " VI 1, " VII	3, type III 2, " IV 1, " V 1, " VI 1, " VIII	

(*) Une flèche (→) indique le passage d'une exploitation de la classe « a » à la classe « b ». Le chiffre romain précise le type retenu pour l'exploitation en 1970. — La lettre R signifie la disparition de l'exploitation.

A l'exception de la classe 15 à 29 ha il n'y a pas de grandes différences dans la répartition des exploitations selon les classes de SAU. En réalité des modifications plus importantes se sont réalisées puisque nous détectons 13 changements de classe (38 %). En particulier dans la classe 15 à 29 ha, sur les 9 exploitations primitives, 3 se retrouvent dans la classe supérieure, 4 disparaissent et dans le même temps 2 exploitations y accèdent, l'une par augmentation, l'autre par diminution de leur SAU.

Les exploitations des types I, II, III et V ont augmenté leur SAU (14/16 exploitations). Il y a diminution de la SAU dans 2 exploitations appartenant aux types VI et VIII et disparition de 4 exploitations des types VII et IX.

2. Evolution des exploitations dans la typologie

TABLEAU 4

Types		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	(R)
Nombre d expl	1970	5	4	4	3	3	3	4	2	3	3	0
	1974	4	6	3	1	5	2	1	2	3	3	4

Si globalement les chiffres ne permettent pas de détecter les modifications qui se sont produites, la représentation dynamique des évolutions effectives fait apparaître douze changements de type. La logique des passages d'un type vers un autre apparaît clairement ; cessations d'activité d'exploitations des types VII et IX, accroissement des moyens de production d'exploitations de type I à V.

3. Evolution des systèmes d'élevage bovin

TABLEAU 5

Système (*)	LL	LE	LEe	LEv	LVE	VE	
1970	11	7	5	4	7		(34)
1974	2	7	6	8	5	2	(30)

(*) Classification des troupeaux. — LL = uniquement des laitières, LE = laitières + génisses de renouvellement, LEe = laitières + élevage de toutes les génisses, LEv = laitières + génisses + quelques mâles, LVE = laitières + génisses + tous les mâles, VE = animaux d'élevage et à viande.

Quatre élevages bovins ont disparu et dix-neuf systèmes ont été modifiés ; on remarque dans ce tableau l'abandon presque total du système LL pour des systèmes comportant une part plus importante des élèves dans les UGB totales et l'abandon de la traite par une exploitation qui passe du type VIII au type IX.

On peut tenter d'expliquer la conservation d'un nombre plus important d'élèves mâles et femelles par :

- l'accroissement des troupeaux, principalement par autoproduction,
- la conjoncture du marché de la viande pendant cette période.

4. Evolution par type d'exploitation de la SAU, du troupeau laitier et de la production laitière.

TABLEAU 6

Types d'exploitation		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
SAU moyenne (ha)	1970	24,8	37	53,2	46,6	46,6	50,3	24	42,5	19	5,6
	1974	29	46,1	57,6	(51) *	57,4	50	(31) *	41	20,6	5,6
	Diff.	+ 4,2	+ 9,1	+ 4,4		+ 10,8	=		- 1,5	+ 1,6	=
Nombre moyen de VL	1970	15,8	16	31,2	18,3	27,6	19,3	15,2	15,5	16	3,3
	1974	17,7	27	35	(40) *	38,6	21,5	(21) *	13,5	8,3	3,3
	Diff.	+ 1,9	+ 11	+ 3,8		+ 11	+ 2,2		- 2	- 7,7	=

* une seule exploitation en 1974.

Les différences positives entre les données de 1970 et de 1974 sont le fait des types d'exploitations en phase de croissance.

L'effectif des vaches laitières a augmenté, globalement, avec la SAU mais des différences apparaissent suivant les types d'exploitations (voir figure 1). Pour les exploitations des types III, IV et V les troupeaux sont passés de 20 à 30 VL en 1970 à 30 à 40 VL en 1974. Les exploitations du type II qui possédaient environ 16 VL, possèdent maintenant 25 VL quelle que soit leur SAU. Les exploitations des types VI et VIII restent avec des effectifs très faibles par rapport à leur SAU.

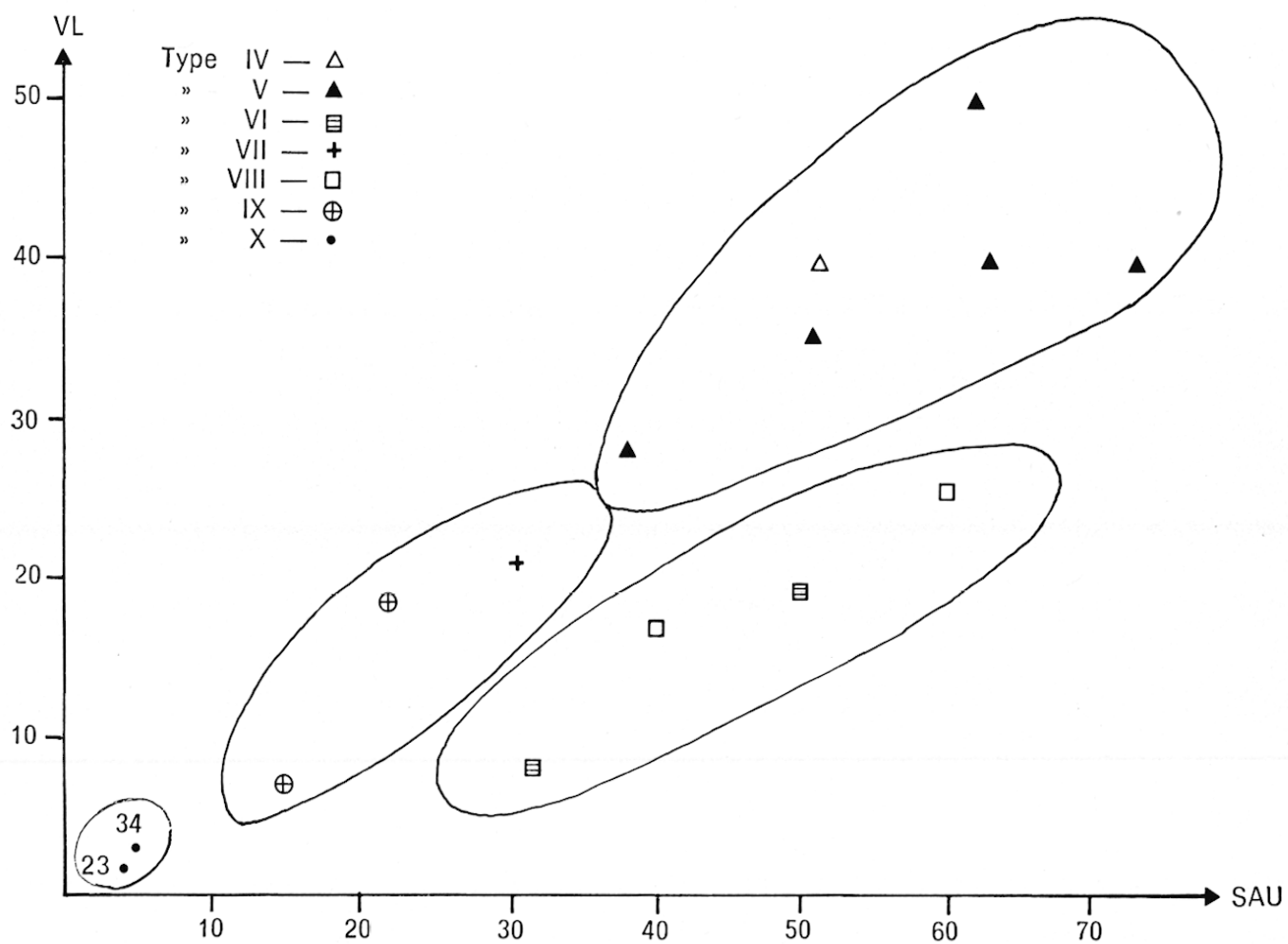
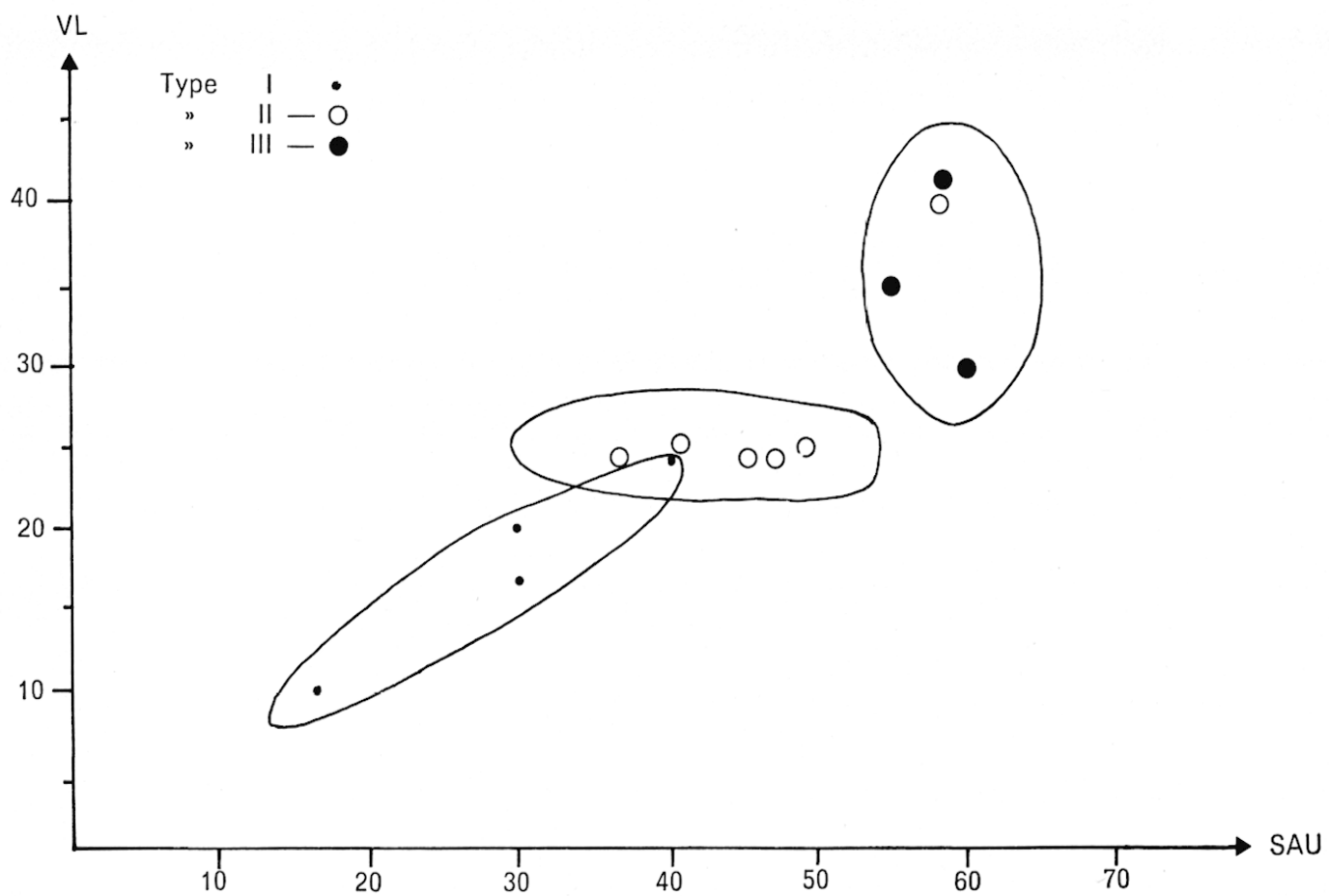
Le tableau 7 montre l'évolution de l'importance relative de la SAU, des vaches laitières et de leur performances et de la production laitière globale après un regroupement des types d'exploitations en deux groupes : les exploitations dynamiques (types II à V) et les autres (types I et VI à X).

TABLEAU 7

		S A U		V L		SFP	VL/ha	Lait produit		Lait/VL	Lait/ ha/SFP
		Ha	%	N	%			Litres	%		
Type II à V	1970	641	54,7	327	54,7	526	0,6	1.103.900	59,5	3.375	2.098
	1974	788	65,9	500	72,3	693	0,7	1.779.700	76,4	3.560	2.568
	Diff.	+ 147		+ 173		+ 167	+ 0,1	+ 675.800		+ 184	+ 470
Type I et VI à X	1970	530	45,3	271		438	0,6	750.800	40,5	2.770	1.714
	1974	408	34,1	192	27,7	326	0,6	550.200	23,6	2.865	1.687
	Diff.	- 122		- 79		- 112		- 200.600		+ 95	- 27

Ce tableau fait ressortir le poids du groupe dynamique dans l'économie de l'agriculture de la région. Ce groupe exploite maintenant 66 % de la SAU et fournit 76 % de la production laitière. Dans le même temps l'outil de travail a été notablement perfectionné ; la production par vache a augmenté de 184 l (+ 5 %), elle atteint 3.560 l/an ; de même, la production laitière par ha de SFP a augmenté de 22 %. Cette amélioration doit être attribuée pour une large part à l'amélioration de la production fourragère et de la conduite du troupeau, en été comme en hiver.

Au contraire, l'autre groupe d'exploitations occupe dans l'échantillon une part moins importante aussi bien en ce qui concerne la SAU que le nombre de VL ; en outre nous n'avons pu mettre en évidence aucun progrès technique notable de ce groupe.



III. — EVOLUTION DES METHODES DE CONDUITE DU TROUPEAU LAITIER

1. Evolution des techniques d'exploitation des prairies

TABLEAU 8

Technique de pâturage		Libre	Tournant sur plusieurs parcs	Tournant sans fauche	Tournant et fauche	Rationné	
Nombre d'exploitations	1970 ..	8	9	13	3	1	34
	1974 ..	5	6	11	7	1	30

9 modifications et 4 disparitions sont relevées

(« x/y » indique que l'exploitation de type x est devenue type y).

Une exploitation sur trois a modifié sa technique d'utilisation des pâturages.

Parmi les exploitations des types I, II, III, IV et V, il y a évolution vers une généralisation du pâturage tournant (15/19); le pâturage rationné reste exceptionnel (1/19). A noter sur une exploitation le passage du pâturage tournant au pâturage libre après changement du responsable, remembrement et augmentation de la SAU.

Il n'y a pas de modification de la technique d'exploitation des prairies dans les exploitations des types VI, VII, VIII, IX et X sauf dans un cas de semi-retraite où le pâturage tournant avec fauche devient tournant sur les parcs.

On constate une évolution vers un mode d'utilisation des herbages plus performant dans les exploitations « dynamiques » et un statu quo dans les autres exploitations.

2. Rationnement hivernal des vaches laitières

a) Les types de rationnement rencontrés.

La ration de fourrage est soit constituée uniquement de foin et regain (type : « traditionnel »), soit constituée en totalité ou en partie par de l'ensilage de maïs (type M).

Td déséquilibré) : foin, regain, farine de céréales (+ C M V ?),

Tb (betteraves) : foin, regain, farine de céréales, betteraves + C M V.

Ta (amélioré) : foin, regain, farine de céréales, concentré azoté (et/ou foin de légumineuse) + C M V ;

Tr (raisonné) : les rations sont établies à partir des recommandations classiques, en tenant compte des résultats du contrôle laitier (elles comportent généralement des betteraves et/ou du foin de légumineuses) ;

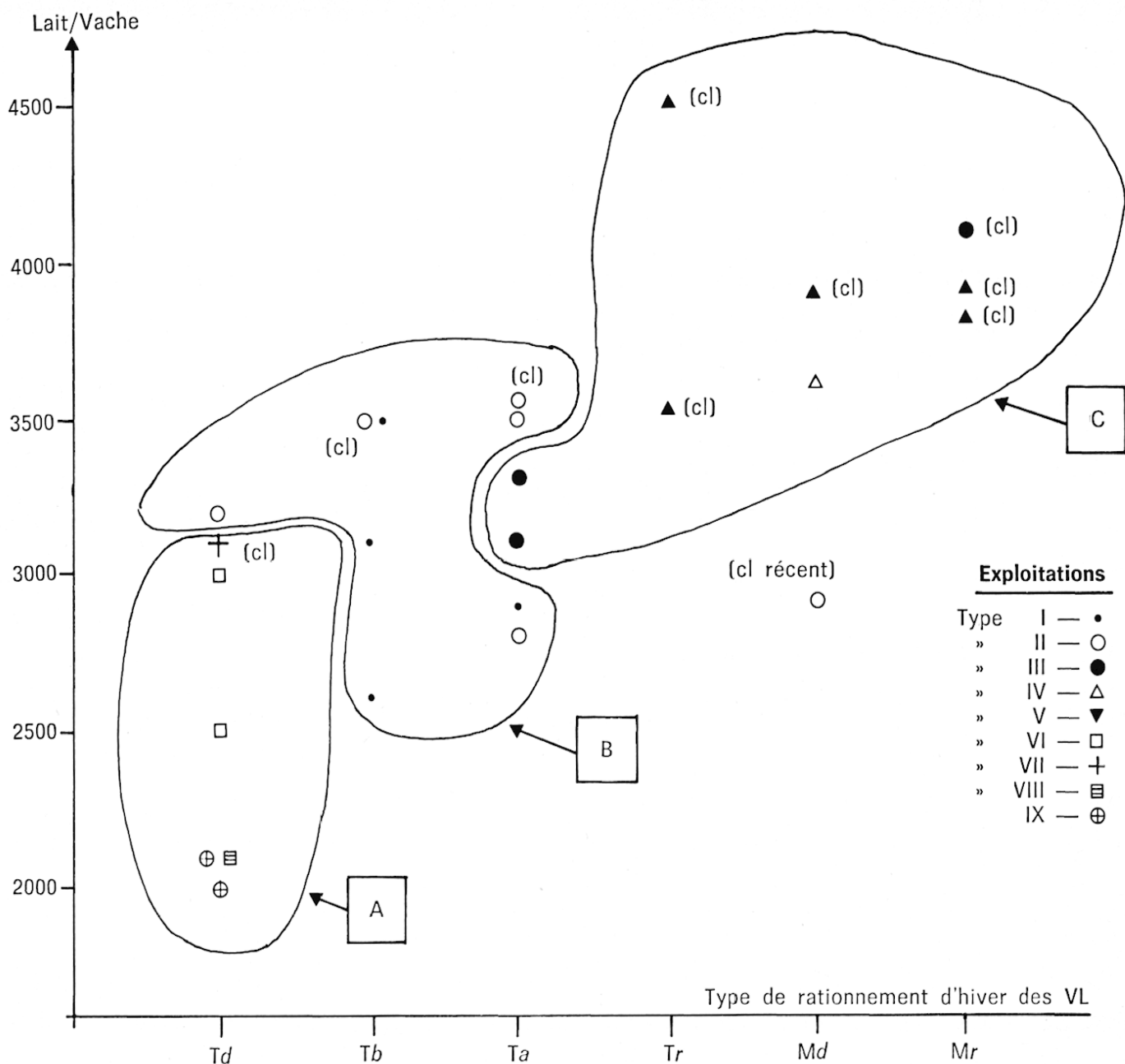
Md (déséquilibré) : l'ensilage de maïs est distribué à volonté (ou presque), mais un déséquilibre important énergétique et/ou azoté (voire minéral) subsiste ;

Mr (raisonné) : la complémentation en concentré est établie en tenant compte du niveau de production des animaux.

b) Liaisons entre « type d'exploitation », « type de rationnement hivernal » et « niveau de production laitière des vaches ».

Des liaisons apparaissent nettement même si elles demeurent lâches (voir figure 2).

— Les exploitations appartenant aux types VI, VII, VIII, IX (groupe A) pratiquent un rationnement de type Td. Les niveaux de la production laitière s'échelonnent entre 2.000 et 3.100 kg/an.



— Les exploitations des types I et II (*groupe B*) pratiquent un système de rationnement un peu amélioré (*Tb* ou *Ta*), à l'exception d'une exploitation. La production laitière moyenne reste comprise entre 2.600 et 3.500 kg de lait/vache/an.

— Les agriculteurs appartenant aux types III, IV, V (*groupe C*) alimentent mieux leurs vaches en hiver que ceux des groupes A et B (rationnement de type *Ta*, *Tr*, *Md*, *Mr*). Cette amélioration des conditions d'alimentation s'accompagne de niveaux moyens de production laitière plus élevés (3.100 à 4.500 kg/vache/an) ; le niveau de production le plus faible parmi les exploitations du groupe C est égal au niveau le plus élevé des exploitations du groupe A (3.100 kg).

c) Contrôle laitier et production laitière.

Les nombre d'élevages soumis au contrôle laitier n'est pas le même dans les trois groupes : groupe A : 1/6 ; groupe B : 2/9 ; groupe C : 6/9.

Les éleveurs des groupes A et B pratiquant le contrôle laitier arrivent en tête de leur groupe quant aux performances laitières de leurs animaux. Même constatation au niveau du groupe C : les trois troupeaux non soumis au contrôle laitier ont des performances laitières inférieures et sont, semble-t-il, alimentés en hiver de façon moins rationnelle (*Ta* et *Md*).

Le contrôle laitier n'apparaît donc pas comme uniquement profitable à ceux qui peuvent « se payer » du maïs ou des « aliments » ; c'est un outil de gestion

technique qui permet d'améliorer les résultats, même si les conditions alimentaires ne sont pas idéales.

Les niveaux de production des cinq troupeaux recevant de l'ensilage de maïs sont incontestablement parmi les meilleurs (3.600 à 4.100 kg de lait/vache/an). Toutefois le troupeau le plus performant de l'échantillon (4.500 kg) reçoit en hiver un régime de type Tr : foin (dont luzerne), regain, betteraves, concentré (dont

féveroles). Par ailleurs la différence de production laitière entre le troupeau le meilleur de ceux rationnés selon le système Tr et le troupeau le moins bon parmi les cinq qui reçoivent du maïs, n'est que de 500 kg/vache/an (respectivement 3.100 contre 3.600).

Donc, même sans ensilage de maïs, des niveaux de production de 3.500 à 4.000 kg de lait/an sont atteints sans difficulté.

IV. — ANALYSE DES DECISIONS

A partir des entretiens réalisés, les motifs qui ont orienté les décisions prises par les exploitants ont pu être saisis. Décisions qui aboutissent à une modification de la dimension, de l'orientation ou de l'organisation de l'outil de production.

1. Modification de la dimension de l'exploitation

La modification de la SAU est envisagée différemment par les exploitants. Il se confirme qu'elle est étroitement liée à la charge de travail acceptée par la main-d'œuvre de l'exploitation et les projets d'avenir.

Trois tendances peuvent être dégagées.

— L'augmentation de la SAU est recherchée. C'est le cas d'exploitants qui disposent ou prévoient une force de travail supérieure à leurs besoins actuels (huit exploitations de type I ou II), ou qui organisent à très court terme une association familiale ou l'installation d'un enfant (quatre exploitations de type IV ou V).

— L'augmentation de la SAU n'est pas prioritaire mais, par mesure de sécurité, la reprise de terre est réalisée si l'occasion se présente (exploitation des types I, III et IV dont la dimension assure le plein emploi de la main-d'œuvre). Parmi ces exploitants se révèle une crainte de surcharge de travail qui deviendrait alors une contrainte trop importante pour assurer le bon fonctionnement de l'exploitation.

— La diminution de la SAU est devenue nécessaire pour soulager les forces d'une main-d'œuvre qui se fatigue sur deux exploitations assez importantes qui ne seront pas reprises par un descendant (types VI et VIII).

Les exploitants des types VI, VII, VIII, IX, maintiennent le plus longtemps possible leur exploitation dans ses dimensions, elle est à leur taille et ils ne veulent plus en modifier les données générales. Les exploitants qui ont abandonné leur exploitation sont issus du type IX de 1970 ou y ont accédé depuis cette date.

2. Choix des productions

a) *Production agricole zéro* : elle est décidée par quatre exploitants qui liquident le « fond » de leur exploitation :

- pour raison de santé (femme seule) avec décision de travailler en usine,

- parce que personne n'a voulu reprendre l'exploitation, peut-être un peu petite, malgré une préparation de la succession avant l'âge de la retraite,

- par prise de la retraite, prévue et... voulue. La destination des terres est arrangée.

b) *Arrêt de la production laitière* :

- deux agriculteurs à temps partiel qui souhaitent continuer à vivre en milieu rural en gérant leur patrimoine foncier. Ils élèvent quelques bovins de boucherie ou vendent l'herbe sur pied ou par location annuelle ;

- un exploitant sans successeur dont la femme « ... a assez travaillé pour profiter un peu du temps... » ; il prend une semi-retraite, abandonne les terres louées (10 ha) et les VL, exploite sa propriété avec des animaux non laitiers et assure son approvisionnement en foin par le règlement en nature d'une location de pâturage.

c) *Maintien de la production laitière dominante.*

Par 27 exploitants sur 30 : la principale raison invoquée est : « ... le prix de vente intéressant du lait... »

3. Modification du système de production

Les modifications résultent du désir des agriculteurs d'organiser leur outil de production. Des décisions sont prises pour organiser la croissance simultanée de la SAU et du cheptel, assurer le logement des animaux et adapter les moyens matériels à la nouvelle situation tout en restant dans la limite des possibilités de la main-d'œuvre disponible.

En effet, il y a augmentation de la SAU et du cheptel laitier dans les exploitations de type II, III et V et des seules VL dans le type IV. En même temps il y a amélioration de l'exploitation des ressources fourragères (fumure, exploitation, récolte). Pour faire face à l'augmentation du cheptel, cinq exploitants ont aménagé leur ancienne étable et six ont entrepris une construction pour les VL. Les élèves, sortis de l'étable, sont abrités dans des bâtiments anciens aménagés (en propriété ou loués) ou des bâtiments nouveaux.

Parmi les types d'exploitation VI, VII, VIII, IV et X, il y a très peu de modifications du système de production. Deux exploitants abandonnent une partie de leur SAU et tout ou partie de leurs VL (santé, fatigue). Un exploitant installe un évacuateur à fumier sans augmenter son cheptel (allègement de la charge du travail).

Nous constatons que les modifications de l'outil de production répondent principalement à des motivations d'ordre familial. On peut distinguer deux grandes phases d'évolution : la première correspond à la « croissance de la famille », la seconde, impliquant des changements très nets intervient lorsqu'apparaît la certitude qu'un descendant succèdera ou s'associera au chef d'exploitation.

Si ces conditions ne sont pas réalisées il n'apparaît que de faibles modifications du système d'exploitation et des techniques de production au cours de la période de démarrage de l'exploitation, puis s'établit une stagnation du système sur les bases acquises.

La typologie familiale proposée permet donc de distinguer parmi les exploitants agricoles d'une région ceux qui sont susceptibles de profiter de tel ou tel programme de développement. Elle facilite la définition de programmes adaptés à chaque type d'exploitation.

Cette typologie a l'avantage de permettre une analyse dynamique des exploitations. La logique du passage des exploitations d'un type vers un autre rend possible une prévision de l'évolution des exploitations pendant la durée d'un plan de développement.

Conclusion

Les modifications observées sur quatre ans dans les exploitations agricoles se révèlent souvent plus importantes que celles qui étaient prévues. Fréquemment les exploitants n'avaient pas pris conscience de l'importance des changements réalisés dans leur exploitation ; ceux-ci résultent en effet de toute une gamme d'interventions en « coups de pouce » et espacées dans le temps.